

A

Mesdames, Messieurs les
Présidents des EPCI,
membres du SMOP

Mis en ligne le 01/10/2024

Entrechaux, le 01 OCT. 2024

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,

Conformément aux statuts en vigueur, chaque Président des EPCI membres du Syndicat est invité permanent des réunions du Bureau. J'ai donc l'honneur de vous inviter à la réunion du **Bureau du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale** organisée dans les **locaux du SMOP à Entrechaux** le :

Mardi 08 octobre 2024 à 14h00

L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Préparation du Comité Syndical du 17 octobre 2024 (projets de délibération à viser)

1. Décision modificative du budget
2. Recours à l'emprunt
3. Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2024
4. Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mis en place par le centre de gestion de Vaucluse
5. Régime de remboursement des frais liés au service
 - 5.1 Prise en charge des frais de transport
 - 5.2 Prise en charge des autres frais
 - 5.3 Justificatif et avance
6. Définition des suites à donner à l'étude visant l'aménagement du bassin versant de la Seille sur la commune de Bédarrides
 - 6.1 Synthèse des investigations menées
 - 6.2 Suites à donner
7. Approbation du projet de PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) de l'Ouvèze provençale

Questions diverses

8. Programme d'actions hydromorphologique : présentation et niveaux d'ambition
9. Point sur l'état d'avancement des chantiers en cours

Je vous prie de croire Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président,
Jean-François PERILHOU

